



RÈGLEMENT KOTAL

KING OF THE ALMANARRE

Conviviale Freestyle & Big Air – Été 2025 – Organisé par le HKA & MF Kite.

♦ 1. OBJECTIF DE L'ÉVÉNEMENT

Le KOTAL est un événement convivial qui vise à rassembler la communauté kitesurf autour de sessions freestyle / Big Air, dans une ambiance détendue, fun mais challengeante.

♦ 2. FORMAT ET DATES

- 3 éditions :
 - **Lundi 30 juin**
 - **Lundi 28 juillet**
 - **Lundi 25 août***(open week selon conditions de vent)*
- Horaires : **17h – 21h**
- Limité à **12 riders par date**

♦ 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être âgé de 14 ans minimum
- Savoir naviguer en autonomie et remonter au vent
- Être capable de sauter et de rider en sécurité
- Équipement personnel obligatoire
- Casque, impact vest et combinaison néoprène obligatoire.

♦ 4. INSCRIPTION

- 15 € par édition
- 30 € pour participer au classement général de la conviviale.
- Inscriptions obligatoires en amont (places limitées)

♦ 5. FORMAT DE COMPÉTITION

- Une première manche de 6 heats 1vs1 riders. 2^{ème} manche de 3 heats 1vs1 3^{ème} manche finale à 3 riders. Chaque heat dure 6 à 10 minutes (adapté aux conditions).
- Les riders sont jugés sur :
 - Hauteur
 - Style
 - Technique
 - Créativité
 - Engagement
- Les tricks les plus stylés sont récompensés, même les chutes engagées peuvent marquer des points !
- Un jury local (avec potentiellement Victor Hays) établira un classement à chaque édition.

♦ 6. CLASSEMENT & CHAMPIONNAT

- Un podium par édition
- Un classement général sur les 3 dates sera établi pour élire le KING/QUEEN OF THE ALMANARRE 2025

♦ 7. SÉCURITÉ & FAIR-PLAY

- Le respect des autres riders et des règles de navigation est obligatoire
- Le respect des consignes de sécurité données au briefing et des explications des moniteurs pour la mise à l'eau est obligatoire.
- Toute conduite dangereuse ou irrespectueuse pourra entraîner l'exclusion immédiate.
- L'événement peut être annulé ou décalé en cas de conditions météo défavorables

♦ 8. DROITS À L'IMAGE

En participant à l'événement, les riders autorisent l'organisation à utiliser photos/vidéos prises durant la compétition à des fins de communication (réseaux sociaux, affiches, etc.)

SIGNATURE DU RIDER